

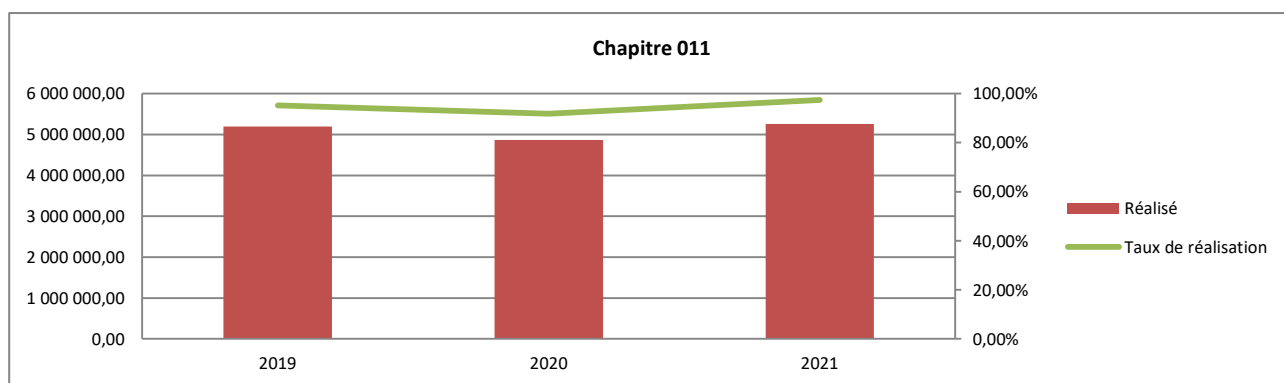
Note de synthèse compte administratif 2021 budget principal

Dépense de la section de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général

Montant réalisé y compris les rattachements : 5 260 935,41 €

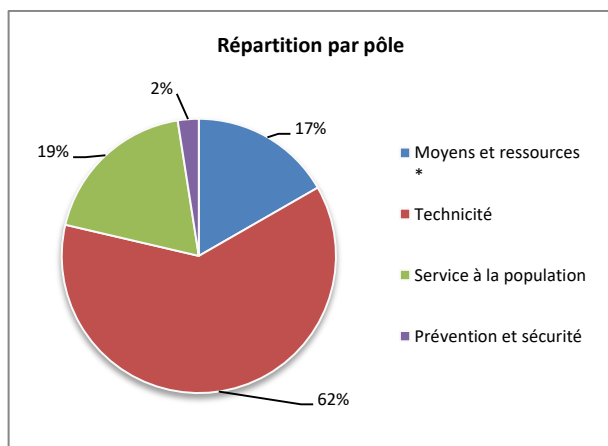
Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 97,42%



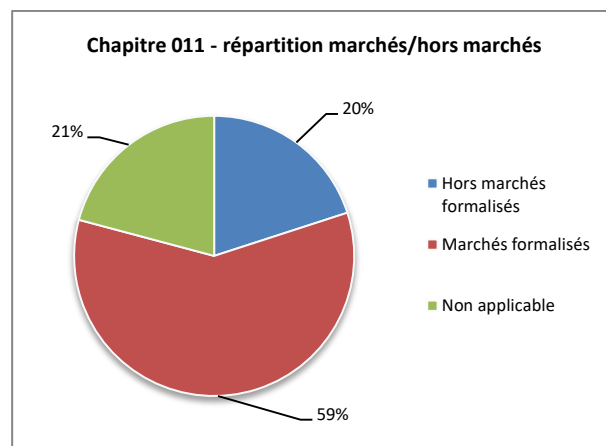
Bien que les mesures sanitaires prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 aient perdurées au cours de l'année 2021, les conséquences de leurs effets sur l'activité des services municipaux ont été moins importantes qu'en 2020. Il en résulte une hausse des dépenses à caractère général de près de 8% en 2021 par rapport à l'exercice précédent. En comparaison avec l'exercice 2019 cette hausse est 1,35%.

Les principales dépenses, ainsi que leurs variations en euros et pourcentage par rapport à 2020, sont :

	2021	Augmentation en € et % par rapport à 2020	
Fluides (eau, électricité, gaz)	1 273 056	+ 73 308	+ 6,11%
Maintenance et entretien de l'éclairage public (y compris illumination festives)	447 805	+ 1 534	+ 0,34%
Maintenance (chaufferies, logiciels, matériels, contrôles techniques)	337 107	+ 20 662	+ 6,53%
Fourniture de petits équipements	304 584	+ 1 198	+ 0,39%
Entretien des terrains	220 588	- 26 291	- 10,65%
Locations immobilières et charges locatives et de copropriété	251 426	+ 21 029	+ 9,13%
Locations mobilières (véhicules techniques, matériel de reprographie,...)	113 606	+ 45 150	+ 65,95%
Frais de nettoyage des locaux	208 183	- 19 905	- 8,73%
Alimentation	302 584	+ 76 225	+ 33,67%
Assurances	226 659	+ 1 447	+ 0,64%
Entretien et réparation des bâtiments	132 071	+ 906	+ 0,69%
Festivités	182 829	+ 105 342	+ 135,95%
Carburant	89 468	+ 16 919	+ 23,32%
Formations du personnel municipal	58 785	+ 50 006	+ 569,61%
prestations de service (fourrières, déchetterie, captures d'animaux, assistances diverses)	217 574	+ 32 552	+ 17,59%
Rémunération d'intermédiaire et honoraires (avocats, vétérinaires, laboratoires d'analyse)	61 783	+ 2 681	+ 4,54%
Transports scolaires, piscine et stages sportifs	42 138	+ 24 581	+ 140,01%
Frais postaux et de télécommunication	98 609	- 20 505	- 17,21%
Redevance spéciale Grand Avignon	59 719	+ 19 286	+ 47,70%
Taxe Foncière	51 986	- 1 499	- 2,80%
Vêtements de travail	51 481	- 35 002	- 40,47%



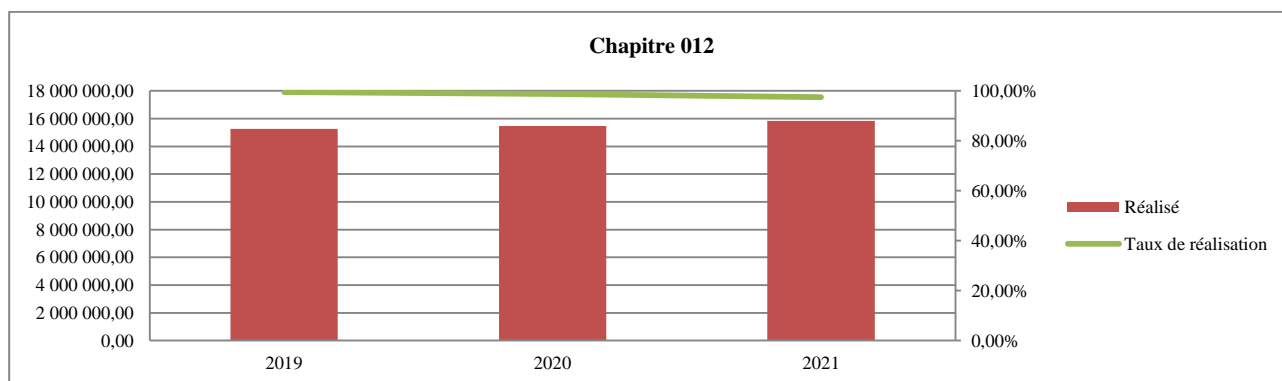
* y compris service communication et Direction générale



Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés

Montant réalisé y compris les rattachements : 15 828 035,08 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 97,47 %



En 2021, les charges de personnel ont augmenté de près de 360 K€ par rapport à 2020 (+2,32%) imputable pour l'essentiel au paiement de la seconde fraction de la prime de fin d'année de l'exercice 2015 d'un montant total de 280 K€.

Les taux de la part patronale des cotisations sociales ainsi que la valeur du point d'indice servant de base au calcul du traitement indiciaire n'ont pas évolué en 2021.

Sur l'exercice 2021, le coût du régime indemnitaire est de 1,920 M€, détaillé comme suit :

- IFSE (hors police municipale) :1,517 M€
- CIA (hors police municipale) : 216 K€
- ISF (police municipale) : 115 K€
- IAT (police municipale) : 61 K€
- Prime fin d'année (police municipale) : 9 K€

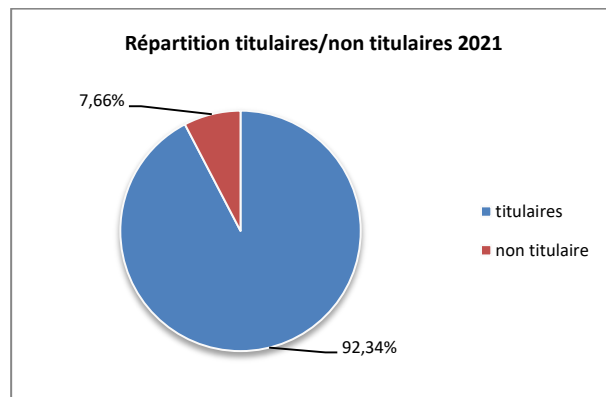
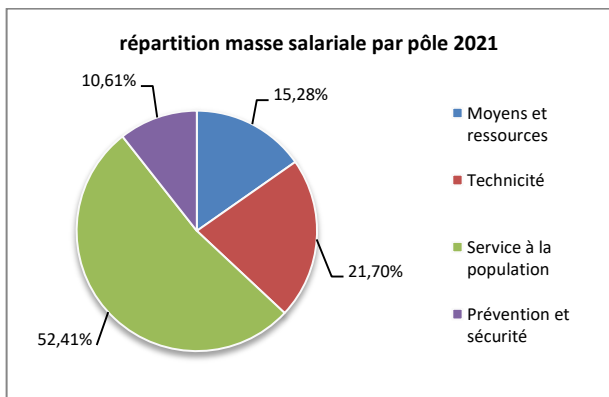
L'évolution des effectifs constatée au cours de l'année 2021 est la suivante :

Au titre des départs :

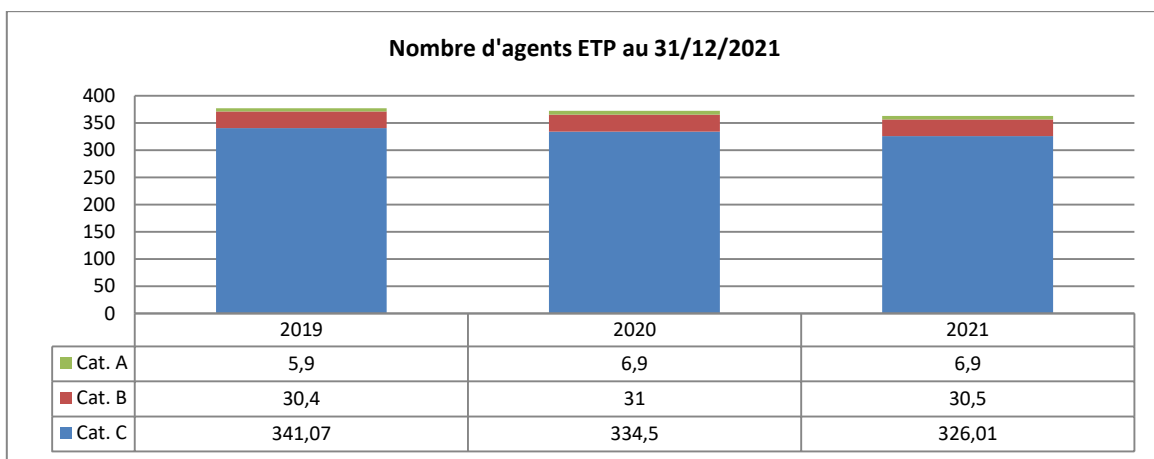
- Systèmes d'information 1 agent de catégorie A
- Espaces-verts 1 agent de catégorie B
- Cadre de vie 1 agent de catégorie C
- Bâtiments communaux 3 agents de catégorie C dont 1 administratif
- Sports 1 agent de catégorie B
- Restauration scolaire 1 agent de catégorie C
- Entretien 3 agents de catégorie C
- Entretien – Piscine 1 agent de catégorie C
- CLSPD 1 agent de catégorie C (administratif)
- Police municipale 2 agents de catégorie C
- Vidéo-protection/ASVP 1 agent de catégorie C

Au titre des arrivées :

- Systèmes d'information..... 1 agent de catégorie A
- Espaces-verts 1 agent de catégorie C
- Gestion du parc auto 1 agent de catégorie C (mécanicien)
- Bâtiments communaux 3 agents de catégorie C (plombier-électricien-menuisier)
- Piscine 1 agent de catégorie C
- Affaires scolaires 1 agent de catégorie C (ATSEM)
- Entretien 2 agents de catégorie C
- Police municipale 3 agents de catégorie C + 1 contrat adulte-relais
- Communication 1 apprenti



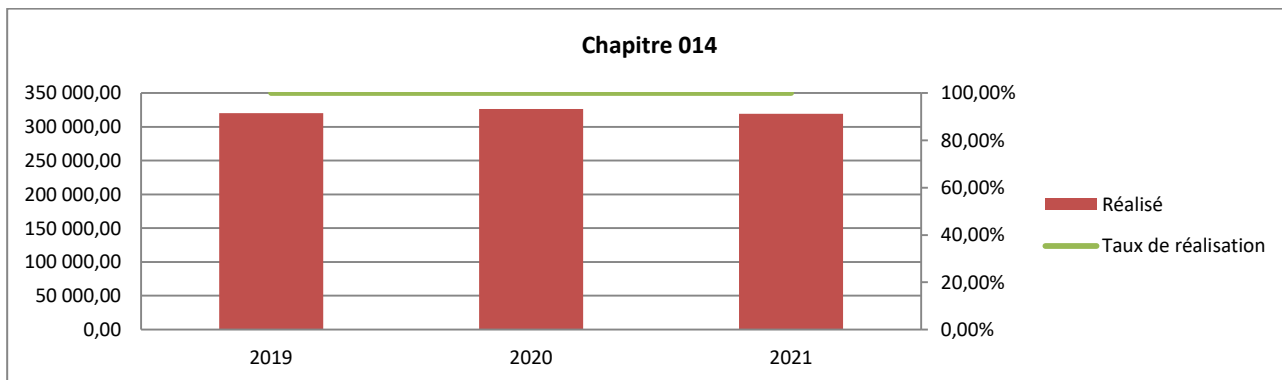
* y compris service communication et Direction générale



Chapitre 014 : Atténuation de produits

Montant réalisé y compris les rattachements : 319 474,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100 %



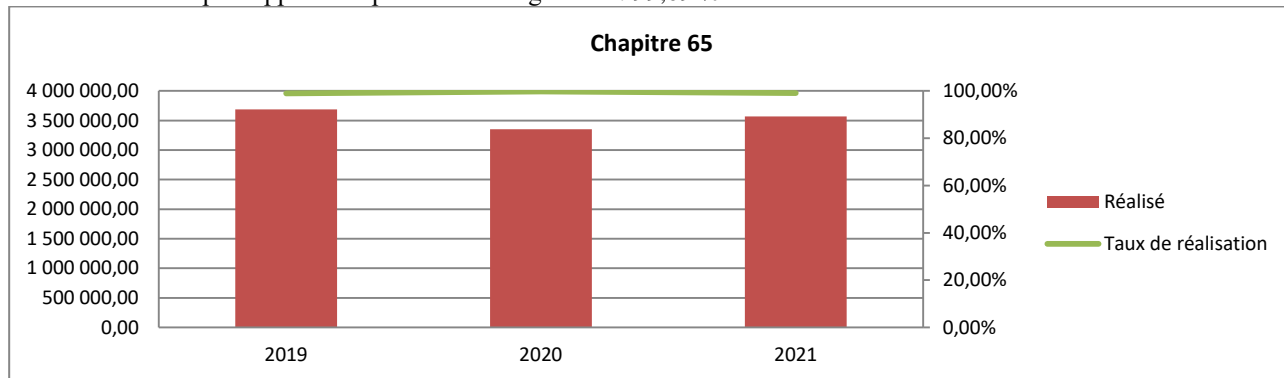
Ce chapitre comprend le montant versé au titre de la contribution communale au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'un montant de 168 226 € en 2021 ainsi que le prélèvement pour

déficit de logements sociaux prévu par l'article 55 de la loi SRU s'élevant à la somme de 151 248 € en 2021. Le pourcentage de logement social sur la commune retenu au 1^{er} janvier 2020 est de 19,43 % n'atteignant pas ainsi l'objectif légal de 25%.

Chapitre 65 : Charges de gestion courante

Montant réalisé y compris les rattachements : 3 568 241,58 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 99,09 %



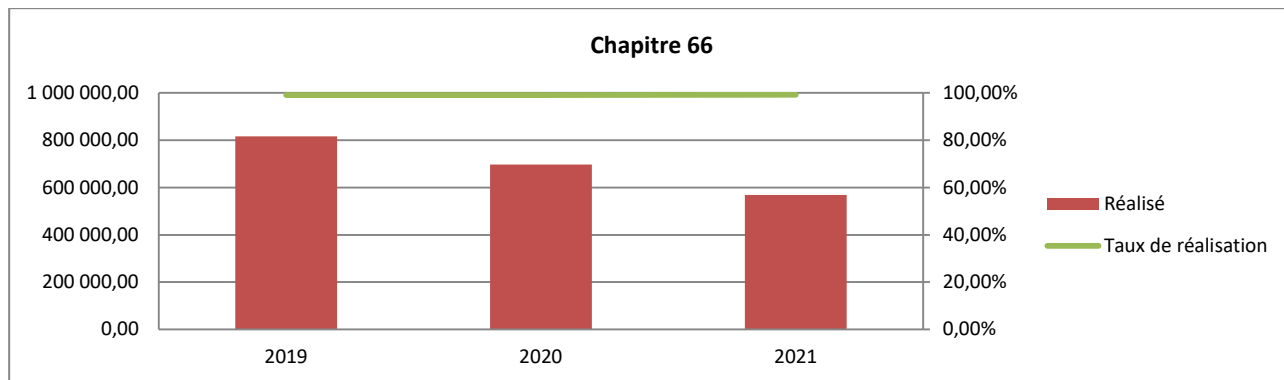
Ce chapitre comprend les indemnités versées aux élus ainsi que leur formation (176 901 €), les participations obligatoires dont notamment la contribution communale pour le fonctionnement du SDIS (790 344 €), la subvention communale au CCAS (1 685 300 €), les subventions aux associations (780 861 € dont 153 811 € de revalorisation de mises à dispositions de personnel municipal).

L'évolution à la hausse de ce chapitre entre 2020 et 2021 de près de 215 K€ (+6,4%) provient d'une part de l'augmentation de la subvention octroyée au CCAS (+ 220 K€) et de la contribution versée au SDIS (+ 50K€) et d'autre part d'une baisse des subventions municipales versées aux associations (- 58 K€).

Chapitre 66 : Charges financières

Montant réalisé y compris les rattachements : 568 963,97 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 99,21 %

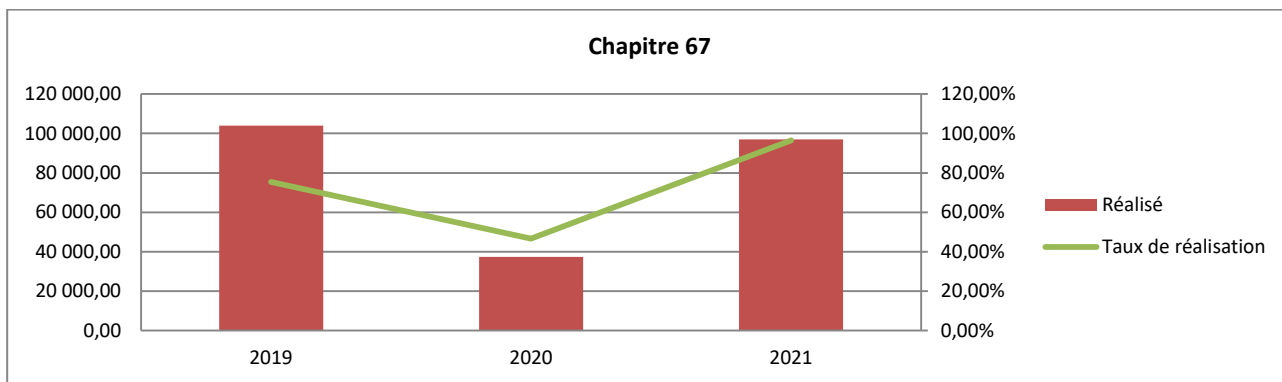


En raison du vieillissement de la dette, la diminution du montant des charges financières se poursuit. En 2021, le coût de fonctionnement de la ligne de trésorerie s'est élevé à près de 7 200 €.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Montant réalisé y compris les rattachements : 96 960,23 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 96,57 %

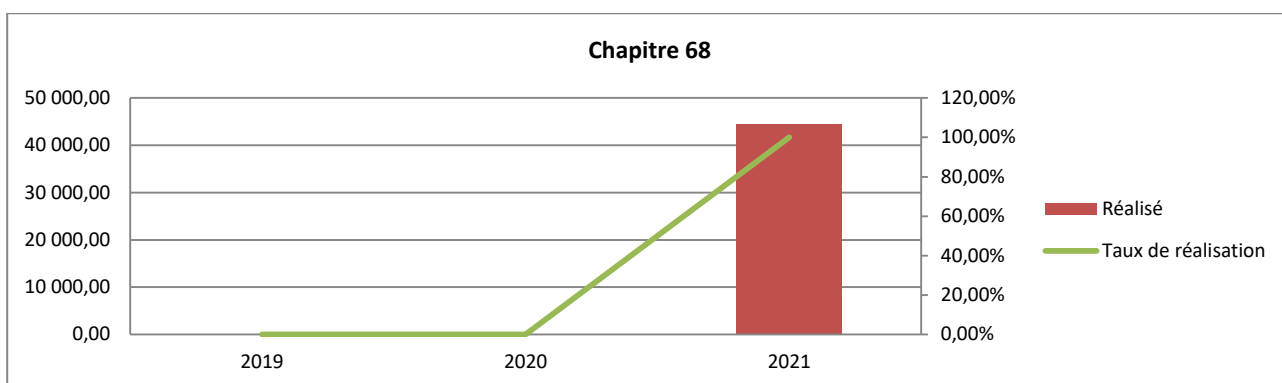


Le montant des remboursements d'activités annulées suite à la pandémie de Covid-19 s'est élevé à près de 54 K€ en 2021.

Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions

Montant réalisé y compris les rattachements : 44 532,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100 %



Il s'agit de la constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers (titres de recettes impayés).

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 901 478,70 € y compris les opérations de cessions

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

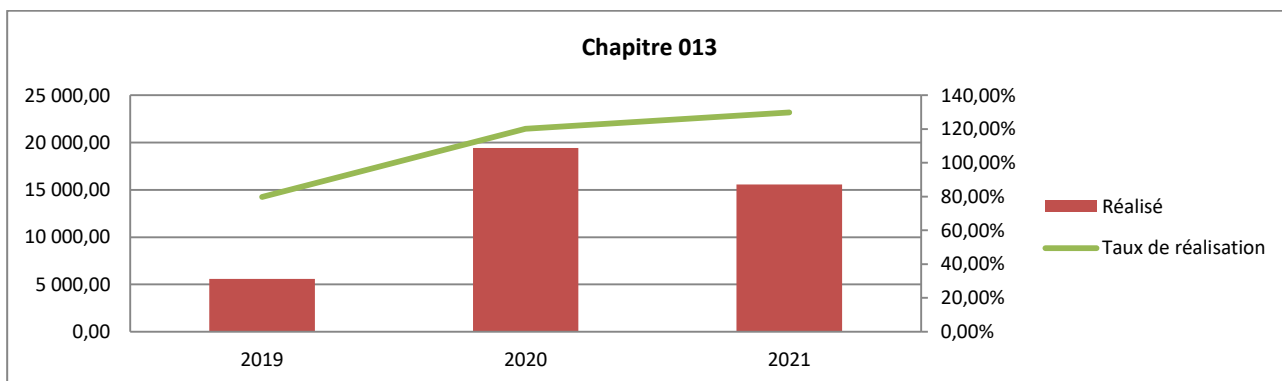
Cette somme comprend les dotations aux amortissements des biens immobilisés et des charges financières à répartir pour un montant de 752 948,70 € ainsi que les écritures relatives aux cessions des immobilisations pour un montant de 148 530 €.

Recettes de la section de fonctionnement

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Montant réalisé y compris les rattachements : 15 574,79 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 129,79 %

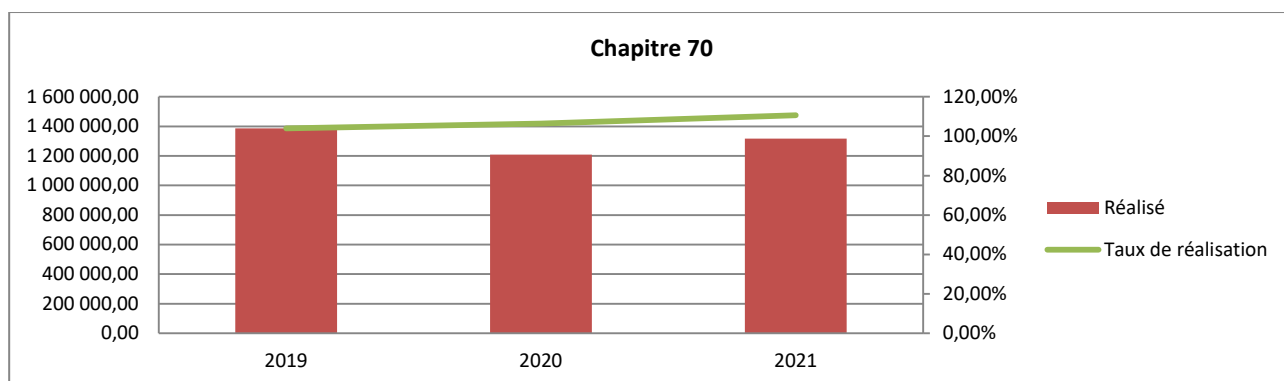


Ce chapitre comprend les reversements de salaires indûment perçus, les reversements en provenance des organismes sociaux (CPAM, URSSAF,...) ainsi que le reversement de la part transport des agents municipaux logés sur la commune par nécessité absolue de service.

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

Montant réalisé y compris les rattachements : 1 316 886,45 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 110,70 %



Les principales recettes qui résultent directement du fonctionnement des services municipaux sont :

- Activités culturelles (spectacles, bibliothèque,...) 10 500 € (+ 64% par rapport à 2020)
- Activités sportives 63 300 € (- 6% par rapport à 2020)
- Centres de Loisirs 111 000 € (+ 8% par rapport à 2020)
- Activités périscolaires (cantines, garderie,...) 331 000 € (+ 50% par rapport à 2020)

Les autres recettes comptabilisées dans ce chapitre demeurent relativement stables en 2021. Il s'agit des recettes suivantes :

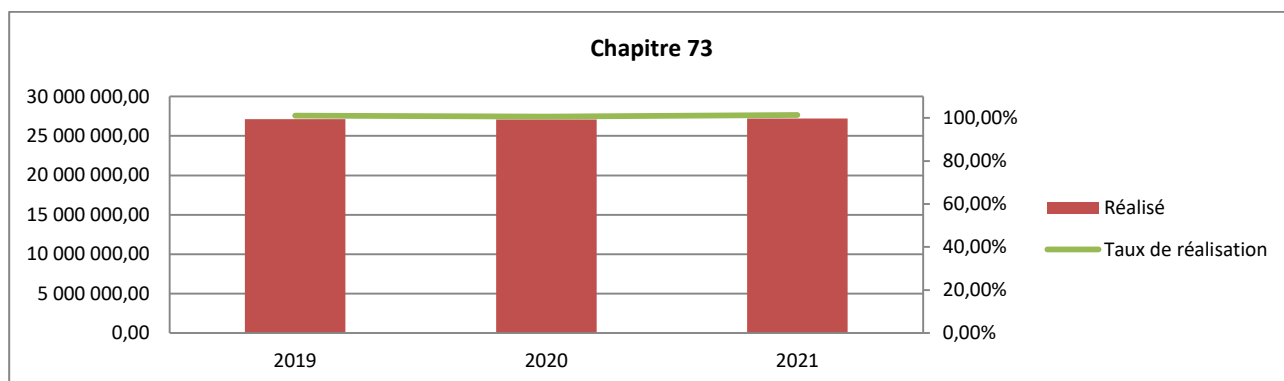
- Concessions cimetières et redevances funéraire 56 350 €
- Redevances d'occupation du domaine public 161 000 €
- Remboursement de personnel mis à disposition (CCAS, Grand Avignon et associations) 321 000 €
- Prestation de service pour le Grand Avignon au Château de Fargues 175 000 €

Dans l'attente de la mise en œuvre opérationnelle des aires d'accueil des gens du voyage, le Grand Avignon reverse annuellement à la commune le prélèvement effectué sur l'attribution de compensation d'un montant de 77 421 €.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Montant réalisé y compris les rattachements : 27 204 509,19 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 101,37 %



Les recettes de ce chapitre n'ont pas connu de modification majeure en volume financier sur la période 2019-2021.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation des résidences principales, la commune a définitivement perdu le produit de cette taxe à compter de l'exercice 2021, remplacé par l'affectation de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties complétée par un mécanisme correcteur assurant ainsi une compensation à l'euro près.

Les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2021 sont :

- Taxe d'habitation : 18,24% (taux figé non voté par la commune),

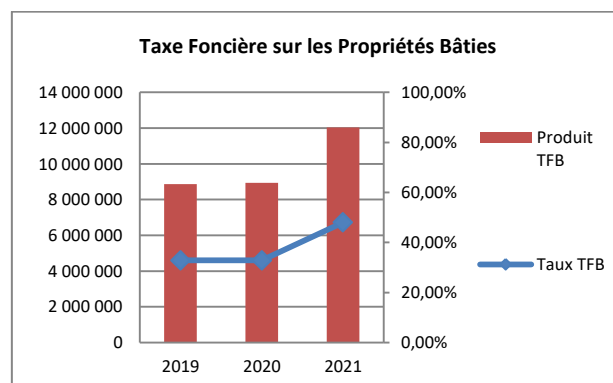
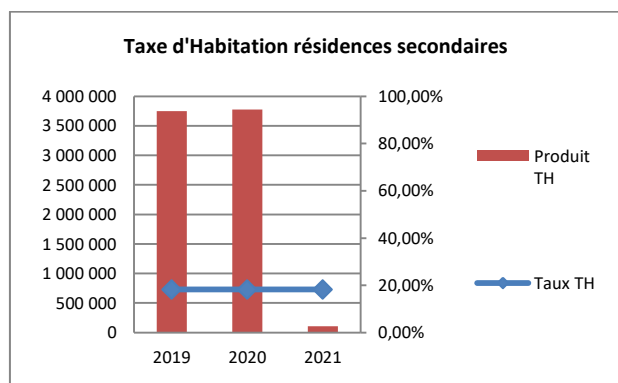
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,99% (provient du taux communal de 32,86% augmenté du taux départemental de 15,13%),
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 95,54% (sans changement).

Selon l'état 1288M adressé par la direction départementale des finances publiques en décembre 2021, le produit de fiscalité directe locale est détaillé comme suit :

- Taxe d'habitation (hors résid. principales) :104 932 €,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :12 029 553 €,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 88 178 €

S'ajoute à ces montants, la recette issue du coefficient correcteur de 335 840 €.

La commune a ainsi perçu sur l'exercice 2021 au titre de la fiscalité directe locale une somme totale de 12 576 168 € ainsi que 42 973 € de rôles supplémentaires.



L'attribution de compensation reversée par le Grand Avignon pour l'année 2021, identique à 2020, s'élève à 12 578 556 €.

Le montant perçu au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), s'élève à 243 367 € (baisse de -0,26% par rapport à 2020).

Le produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) perçu en 2020 est d'environ 360 K€ (diminution de - 3,6 % par rapport à 2020).

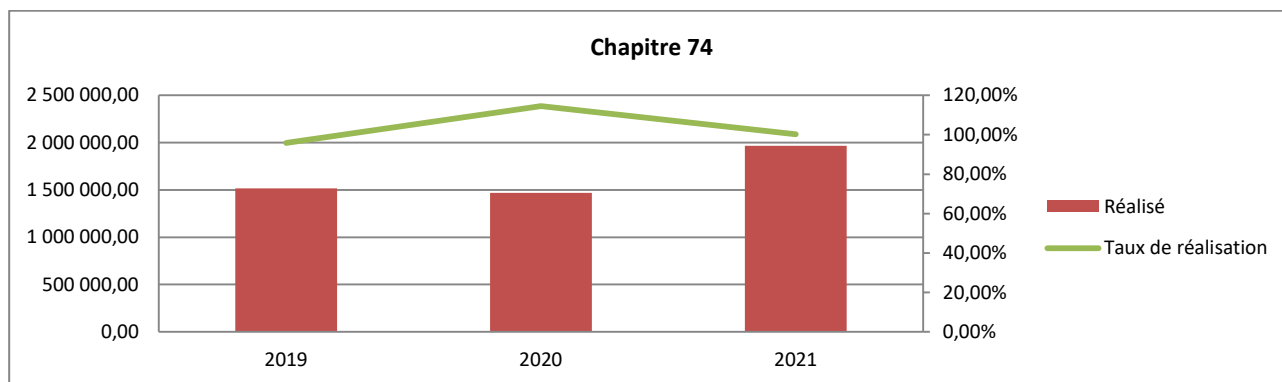
Au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), la recette 2021 se situe à près de 547 K€.

La taxe communale additionnelle aux droits de mutation a rapporté en 2021 une somme de 803 K€ en augmentation de 192 K€ par rapport à 2020 (+31 %).

Chapitre 74 : Dotations et participations

Montant réalisé y compris les rattachements : 1 966 909,17 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100,29 %



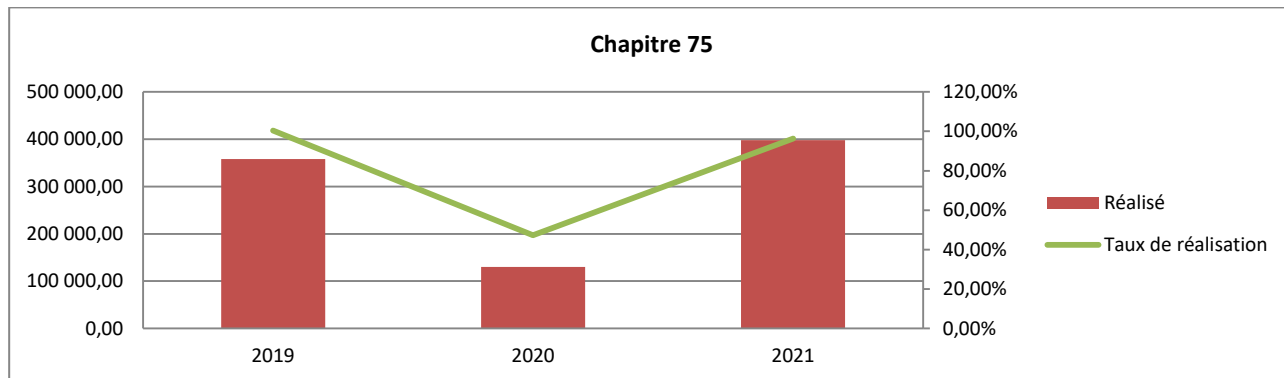
La commune n'est plus éligible à la dotation forfaitaire et ne perçoit plus que la dotation de solidarité urbaine pour un montant de 417 219 € en 2021 (+ 9.94% par rapport à 2020).

Le montant des compensations fiscales versées par l'Etat s'élève à 1 222 333 € soit une hausse de 112,25% par rapport à 2020. Cette hausse conséquente trouve son explication dans les dispositions de l'article 29 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 réduisant de moitié les valeurs locatives des établissements industriels pour leur imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties. La perte de recette qui résulte de cette mesure est intégralement compensée par l'Etat.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Montant réalisé y compris les rattachements : 398 074,36 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 96,41 %

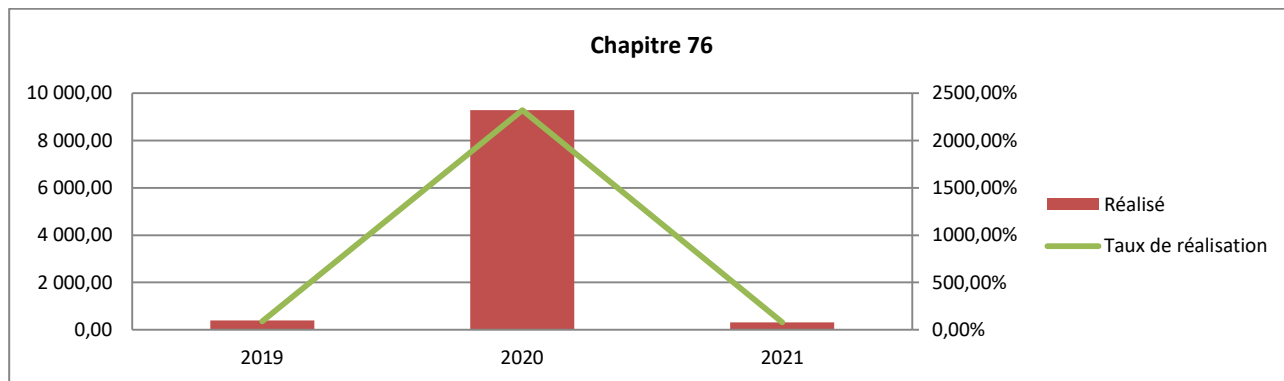


La principale variation de ce chapitre provient du reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe office de tourisme. En effet, l'incertitude sur le résultat définitif 2020 du budget annexe office de tourisme, due à un manque de visibilité sur le produit de la taxe de séjour dans le contexte de crise sanitaire, a généré un report de la comptabilisation du reversement de l'excédent de fonctionnement sur l'exercice 2021. En conséquence, l'année 2021 comprend le reversement 2020 (157 K€) ainsi qu'une partie du reversement 2021 (94 K€), le solde de cet exercice étant inscrit au budget 2022.

Chapitre 76 : Produits financiers

Montant réalisé : 310,46 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 77,62%

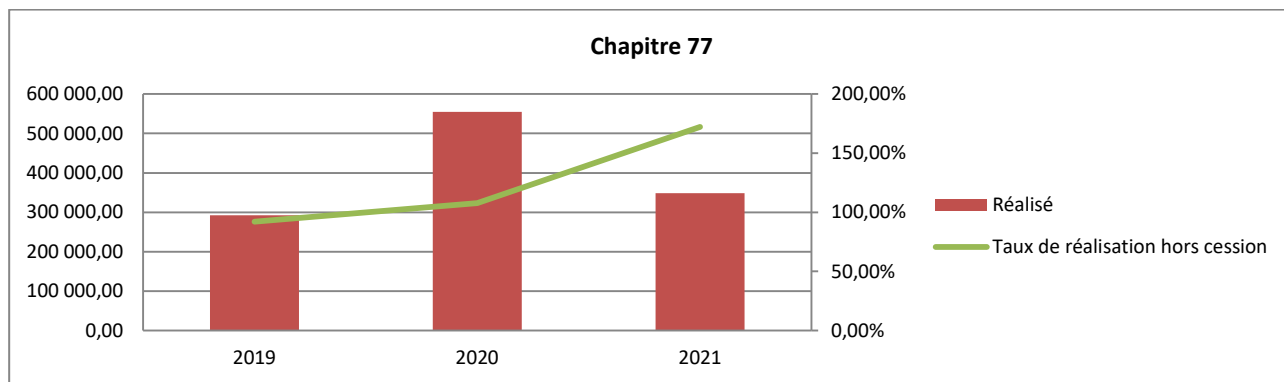


Les intérêts annuels des parts sociales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence détenues par la commune ont généré un revenu de 310,46 €.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Montant réalisé y compris les rattachements : 348 397,11 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 172,30 % hors opérations de cession



Ce chapitre comprend pour l'essentiel:

- Le produit des cessions des immobilisations : 148 K€
- Les indemnités perçues au titre des contrats d'assurance (personnel et matériel) : 115 K€
- La régularisation des rattachements de charges de l'exercice antérieur : 29 K€

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 9 002,48 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100%

Ces écritures correspondent à la reprise des subventions amortissables.

Dépenses de la section d'investissement

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

Montant réalisé : 100 000,00 €

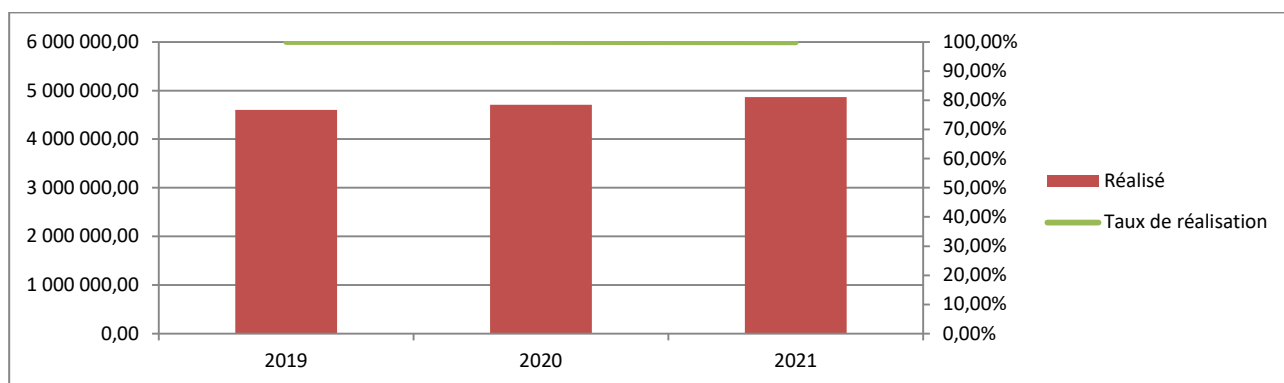
Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2019) : 100 %

Cette somme correspond à la 4^{ème} échéance de l'apurement du compte 1069 acté par le conseil municipal le 22 juin 2017.

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Montant réalisé : 4 868 426,89 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 99,90 %

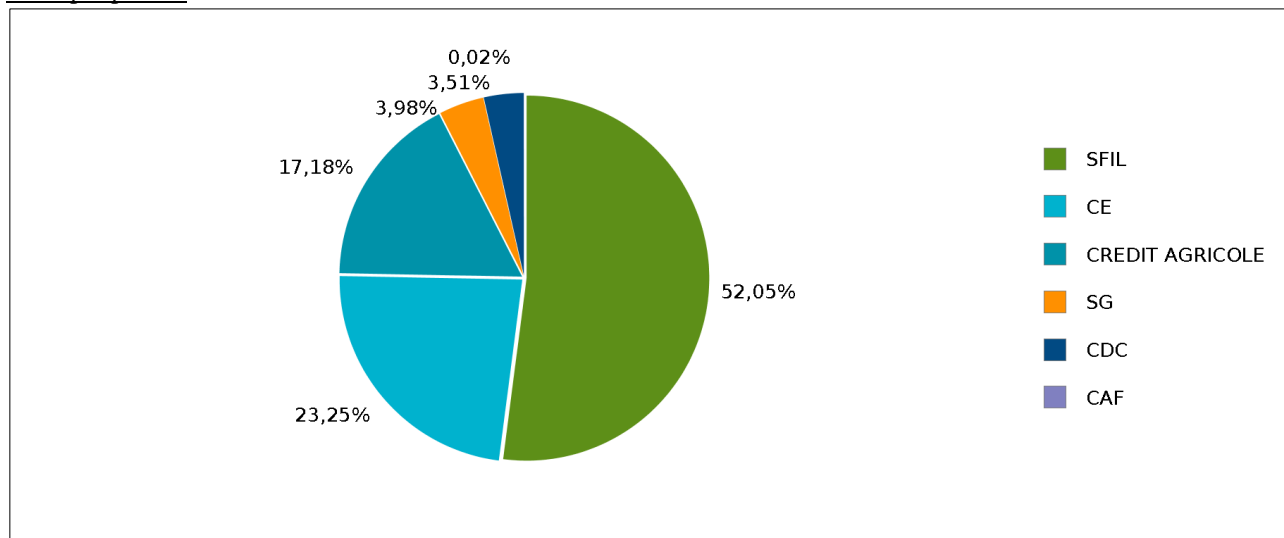


Le montant du capital amorti en 2021 est de 4 868 426,89 €.

Le capital restant dû au 31 décembre 2021 est de 15 993 027,27 € se répartissant sur 21 emprunts, intégralement classés 1A sur la charte de bonne conduite, constitués à 82,97% de prêts à taux fixe et de 17,03% de prêts à taux variable.

Eléments de synthèse	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Variation
dette globale	15 993 027,27 €	19 161 454,16 €	
taux moyen hors swap	3.25 %	3.35 %	→
durée résiduelle moyenne	6.89 ans	5.93 ans	↗
durée de vie moyenne	3.84 ans	3.38 ans	↗

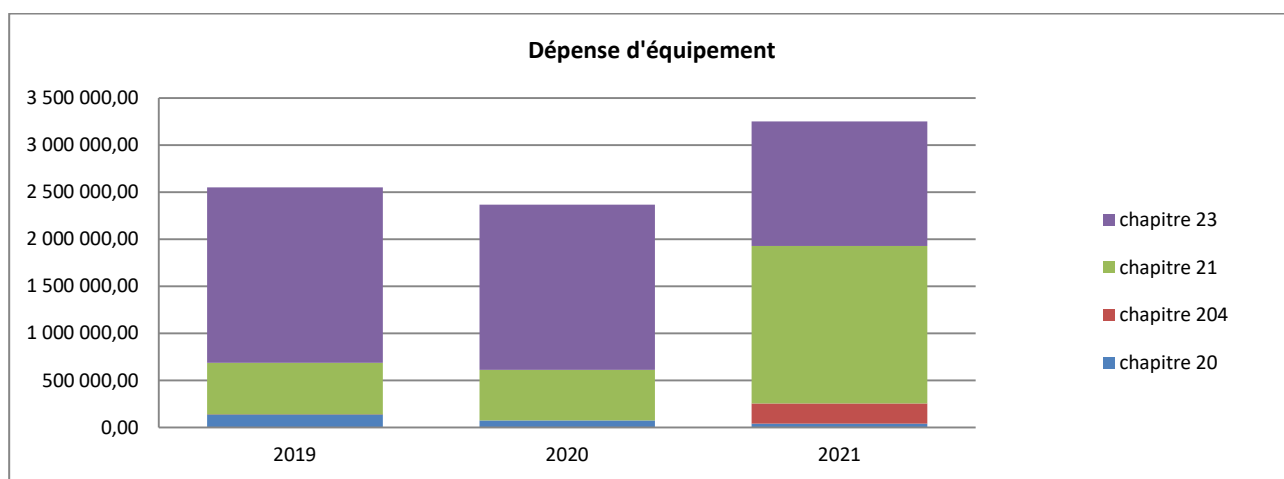
Dette par prêteur



Le désendettement net de la commune entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021 s'élève à 7,27 M€.

Dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23)

Les dépenses d'équipement (hors subvention d'équipement) s'élèvent en 2021 à près de 3 M€, soit une dépense de plus de 175 € par habitant.



Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Montant réalisé : 39 767,27 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2020) : 12,28 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2021 : 59 486,80 €

- Acquisition de logiciels 20 000 €
- Etudes diverses 15 000 €

Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées

Montant réalisé : 214 567,18 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2020) : 96,87 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2021 : 0 €

- Subvention accordée à Mistral Habitat (délibération du 13 février 2020) 1 500 €
- Subvention accordée à Famille et Provence (délibération du 13 février 2018) 65 000 €
- Subvention au CCAS (délibération du 19 octobre 2021) 148 067 €

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Montant réalisé : 1 675 436,86 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2020) : 83,09 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2021 : 268 274,44 €

Détail des principales dépenses :

○ Acquisitions de véhicules (y compris véhicules techniques)	260 000 €
○ Mobiliers de bureau services administratifs	41 000 €
○ Matériels informatiques (ordinateurs, réseaux, smartphones,...)	71 000 €
○ Matériels et Mobiliers pour les écoles (classes et cantines)	170 000 €
○ Matériels divers services techniques et entretien	239 000 €
○ Matériels pour la police municipale (matériel de communication et de défense)	69 000 €
○ Acquisition d'immeubles (futur CTM et poste de police)	823 000 €

Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Montant réalisé : 1 321 535,87 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2020) : 63,58 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2021 : 746 315,66 €

Détail des principales dépenses :

○ Extension du réseau électrique	42 000 €
○ Extension du réseau de vidéo protection	101 000 €
○ Travaux dans les bâtiments scolaires	479 000 €
○ Travaux dans les installations sportives	69 000 €
○ Travaux dans les autres bâtiments municipaux	179 000 €
○ Rénovation de la voirie communale et création de parkings	410 000 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 9 002,48 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

Ces écritures correspondent à la reprise des subventions amortissables.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Montant réalisé : 20 727 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 98,65 %

Il s'agit des opérations d'intégration de frais d'insertion et des frais d'étude et de la constatation de la subvention en nature octroyée par le Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » d'une valeur de 14 000 € (délibération du 12 décembre 2019).

Recettes de la section d'investissement

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

Montant réalisé : 5 146 291,19 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires : 100,26 %

Ce chapitre comprend l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice précédent d'un montant de 4 633 196,53 €, le produit de la taxe d'aménagement pour un montant de 128 212,66 € ainsi que le FCTVA pour un montant de 384 882 € (taux inchangé de 16,404 % des dépenses d'investissement N-1 éligibles).

Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Montant réalisé : 414 877,63 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2020) : 68,89 %

Montant des restes à réaliser au 31/12/2021 : 146 404,87 €

Les subventions perçues en 2021 sont les suivantes :

○ Etude cœur de ville :	
▪ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	98 525 €
○ Mise en accessibilité du Château de Fargues	
▪ Conseil Départemental de Vaucluse	9 734 €
▪ Etat – DSIL 2021	3 524 €
○ Extension du réseau de vidéo protection et équipement de sécurité	
▪ Etat – FIPD	23 278 €
○ Chemin Panisset	
▪ Grand Avignon	52 500 €

- Chemin du canal Crillon
 - Société Le Pontet Montbord 25 000 €
- Prime à la conversion de véhicule 5 000 €
- Produit des amendes de police (recette affectée aux travaux de voirie) 197 316 €

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Montant réalisé : 1 700 000,00 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (y compris les restes à réaliser 2018) : 99,71 %

Afin de financer les dépenses d'équipement réalisées au de l'exercice 2021, la commune a souscrit les 2 emprunts suivants :

- 900 K€ auprès de la Banque Postale en date du 8 octobre 2021 pour une durée de 20 ans au taux fixe de 0,68%
- 800 K€ auprès du Crédit Agricole en date du 27 décembre 2021 pour une durée de 10 ans au taux fixe de 0,55%

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Montant réalisé : 901 478,70 € y compris les opérations de cessions

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 100 %

Cette somme comprend les dotations aux amortissements des biens immobilisés et des charges financières à répartir pour un montant de 752 948,70 € ainsi que les écritures relatives aux cessions des immobilisations pour un montant de 148 530 €.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Montant réalisé : 20 727 €

Taux d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires (hors opérations de cessions) : 98,65 %

Il s'agit des opérations d'intégration de frais d'insertion et des frais d'étude et de la constatation de la subvention en nature octroyée par le Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » d'une valeur de 14 000 € (délibération du 12 décembre 2019).

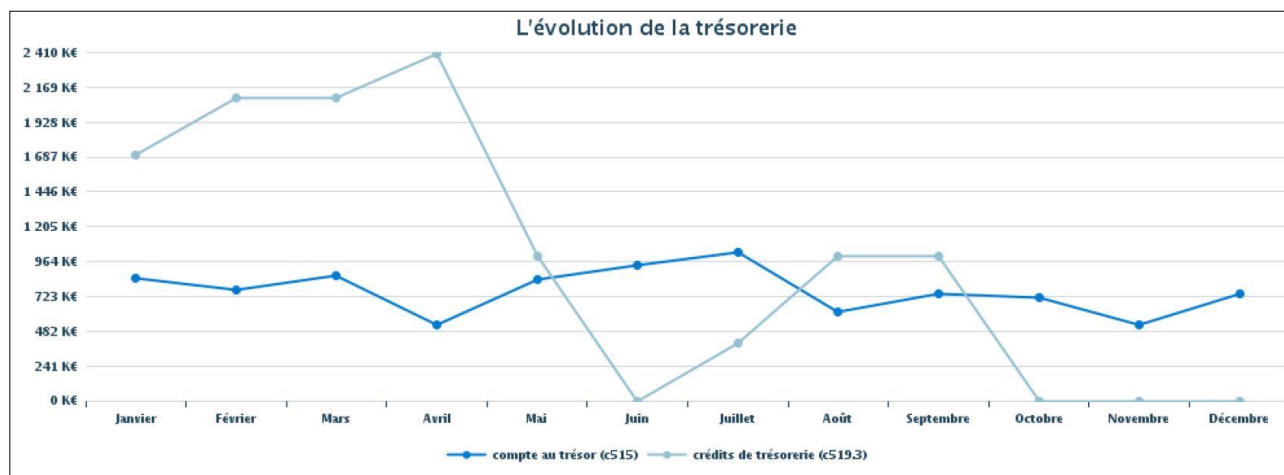
Les grands équilibres :

		2019	2020	2021
Dépenses de gestion courante (I)	(CHAP. 011, 012, 014, 65, 656)	24 463 357.22	24 017 952.76	24 976 686.07
Total dépenses réelles (II)	(dépenses de gest. courante + CHAP. 66, 67, 022)	25 383 122.43	24 752 598.90	25 687 142.27
	dont intérêts de la dette	849 622.43	729 046.25	603 232.425
Recettes de gestion courante (III)	(CHAP. 013, 70, 73, 74, 75)	30 381 166.00	29 917 515.04	30 901 953.96
Total recettes réelles (IV)	Recettes de gestion courante + CHAP. 76, 77)	30 674 353.13	30 481 618.20	31 250 661.53
	dont cessions (c/775)	114 555.00	390 250.00	148 530.00
Excédent brut de fonctionnement (V)	(I - III)	5 917 808.78	5 899 562.28	5 925 267.10
Ratio EBF/ Produits de gestion	(V/III)	19.48%	19.72%	19.17%
Epargne de gestion	(IV hors cession - II hors intérêts de la dette)	6 026 298.13	6 067 815.55	6 018 221.68
Epargne Brute ou CAF Brute	(IV hors cession - II)	5 541 105.83	5 338 769.30	5 414 989.26
Remboursement de la dette en capital (VI)		4 599 933.00	4 707 696.59	4 868 426.89
Epargne nette ou CAF Nette	(Epargne brute - dette en capital)	576 742.70	631 072.71	546 562.37
Marge d'autofinancement courant *	((II + VI)/(IV hors cession)	0.98	0.98	0.98

* Capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

Divers informations

Evolution de la trésorerie au cours de l'exercice 2021 (source DGFIP)



Suivi du délai global de paiement 2021 *(source DGFIP)*

Le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 fixe le délai global de paiement à 30 jours à compter du 1^{er} mai 2013, soit 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable.

